

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	9 (1963)
Heft:	6
Rubrik:	Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BORDEAUX

BORDEAUX HONORE HENRY DUNANT

Une imposante manifestation vient d'avoir lieu à Bordeaux pour le baptême d'une nouvelle rue au nom d'« Henry Dunant, Fondateur de la Croix-Rouge ».

Les troupes et les secouristes en uniforme rendaient les honneurs, devant les drapeaux des anciens combattants. Le Président de la Croix-Rouge en rappela le sens et les mérites. Le Consul Général de Suisse, M. Berthod, remerciant, releva les vertus de la neutralité solidaire et félicita du choix de l'artère qui dessert un nouveau lycée. « Le souvenir de Dunant, qui, étudiant, se dévoua aux pauvres et aux malades de son quartier, demeure un modèle d'action pour la jeunesse désœuvrée, quelquefois tentée par le blouson noir. »

La cérémonie se termina par un brillant discours du Maire de Bordeaux, M. Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée Nationale Française, qui avait tenu à donner lui-même le nom de notre grand compatriote à l'idéal duquel il associa la Suisse.

LES SUISSES DE FRANCE SE SONT REUNIS A BORDEAUX

Les délégués des Sociétés suisses de France, groupées dans l'« Union des Suisses de France », ont tenu leur assemblée annuelle les 18 et 19 mai à Bordeaux, sous la présidence de M. H. Belvisotti, Président des sociétés suisses de cette ville. L'Ambassadeur de Suisse à Paris, M. Agostino Soldati, assistait à cette réunion, de même que tous les consuls de Suisse en France, un représentant du secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, et deux représentants du Département Politique fédéral.

Ces journées ont connu un très vif succès tant en raison des buts utilitaires atteints que des agréments qu'elles ont offerts. L'ordre du jour des travaux était particulièrement chargé cette année. Qu'en juge : M. Gruaz, membre de la commission centrale des Suisses à l'étranger, a présenté un rapport sur les dernières séances tenues à Berne. Un premier vœu a été adopté pour

que la prochaine révision de la loi sur l'A.V.S./A.I. facultative comprenne une disposition devant permettre à la femme suisse vivant avec ses enfants en France et dont l'époux a perdu tout souci à l'égard de ceux-ci d'être admise, avec ses enfants, dans notre œuvre de solidarité. Un second vœu voudrait qu'il soit tenu compte de l'abaissement de plus en plus général à l'étranger de l'âge donnant droit à la retraite professionnelle.

L'étude de la création d'une société coopérative mutuelle de cautionnement devrait permettre, dans un avenir très proche, à nos compatriotes de France d'obtenir des prêts à long terme pour un rachat ou une meilleure exploitation de leurs domaines.

La situation des étudiants suisses en France a fait l'objet de judicieuses remarques, d'une part en ce qui concerne l'équivalence des titres qu'ils obtiennent ou même qu'ils ont déjà obtenus, et, d'autre part, leur affiliation à l'assistance sociale française qui, comme on le sait, les met à l'abri de charges lourdes en cas de maladie.

Les délégués se sont associés unanimement à la décision prise par les Suisses d'Italie pour demander que ne soit pas prolongé au-delà du 31 décembre 1965 la validité de l'arrêt fédéral du 23 mars 1961 sur les ventes de bien-fonds à des personnes domiciliées à l'étranger, qui frappe aussi nos compatriotes hors des frontières.

Une nouvelle fois, les divergences malheureuses des conditions d'assistance pour nos compatriotes à l'étranger ont été critiquées. Il n'est en effet guère admissible que deux Suisses, parce qu'ils sont de deux cantons différents, habitant la même ville, dans les mêmes tristes conditions, reçoivent des secours très dissemblables.

Une intéressante communication du délégué de Paris, qui traite de la création de groupes d'études helvétiques, et le jumelage de ceux-ci avec des groupes de la N.S.H. en Suisse a montré que ces contacts permettraient une communion encore plus intime et un échange d'idées sur les grands problèmes qui se posent à notre pays.

Un brillant exposé fut fait par le Chef des Informations sur l'Exposition nationale suisse de 1964, et M. Bovey, du Secrétariat des Suisses

SUISSES DE FRANCE

★

A L'ÉCOUTE !

★

à l'étranger à Berne, ajouta un complément en ce qui concerne la participation de la cinquième Suisse à cette manifestation.

Les représentants diplomatiques et consulaires, ainsi que de nombreux présidents de sociétés, avaient assisté la veille à l'inauguration du Mai Musical de Bordeaux, ce qui n'empêcha pas que les congressistes soient reçus avec des paroles émouvantes pour notre Patrie par le Maire de Bordeaux, propos qui furent répétés le soir au dîner et qui permirent à notre Ambassadeur à Paris, M. Soldati, d'exprimer les sentiments de gratitude des Suisses de France aux autorités qui les accueillent.

La journée du dimanche fut consacrée à une excursion au Bassin d'Arcachon et, si ces lignes n'apportent pas la preuve de l'utilité de telles réunions, on peut souligner que celles-ci réunissaient, outre nos représentants officiels, parmi lesquels on doit encore citer la présence de M. l'Ambassadeur Max Grässli, Chef de la Division des Affaires administratives du Département politique, les votes des présidents de Sociétés, présents ou représentés, comptaient près de 80 suffrages exprimés, alors que l'ensemble de l'Union des Suisses de France groupe 106 sociétés.

Ajoutons que ces journées avaient été organisées par les Sociétés suisses de Bordeaux et par le Consulat Général de cette ville. L'assemblée unanime adressa ses remerciements au président Belvisotti et à notre Consul Général, M. Berthod, et à ses collaborateurs.

Dans notre prochain numéro, nous publierons le compte-rendu « in extenso » de l'assemblée annuelle de l'Union des Suisses de France.

CÔTE D'AZUR

Du 16 au 20 avril 1963, la colonie suisse de la Côte d'Azur fut honorée de la présence de M. l'Ambassadeur de Suisse en France, en visite officielle dans l'arrondissement consulaire de Nice.

M. l'Ambassadeur, accompagné de Mme Soldati, furent les hôtes de M. le Préfet des Alpes-Maritimes et de Mme Moatti. Leur séjour fut agrémenté de réceptions à la Préfecture, à la Mairie de Nice et à la résidence de notre Consul.

Le 19 avril, à 19 heures, l'Ambassadeur et Mme Soldati furent reçus à un cocktail offert par les Sociétés suisses de la Côte d'Azur à la Maison Suisse de Nice.

Ce cocktail fut suivi, également à la Maison Suisse, d'un dîner choucroute, auquel participèrent plus de cent compatriotes. À la fin de ce dîner, qui se passa dans une ambiance des plus agréables, M. l'Ambassadeur Soldati fit un exposé magistral sur la situation en Suisse et sur les problèmes de politique extérieure de notre pays.

Le cocktail et le dîner furent agrémentés de chants suisses chantés avec brio par le chœur mixte qui offrit une poupée niçoise à Mme Soldati.

Chacun est resté sous le charme de nos hôtes et tous espèrent qu'ils auront emporté un agréable souvenir de leur séjour sur la Côte d'Azur.

A Monaco, une réception donnée par le Consul et Mme Falquier à l'Hôtel Métropole, réunit autour de l'Ambassadeur et de Mme Soldati les principales personnalités de la Principauté et de nombreux compatriotes. Cette réception fut suivie, au même hôtel, d'un dîner offert par la colonie suisse en Principauté, à la préparation duquel notre compatriote, M. Scheck, directeur général de l'hôtel, voulut un soin particulier. Pas besoin de dire qu'il fut un grand succès !

G. B.

★ ★ ★

LE HAVRE

Les colonies suisses de Normandie ont eu la joie de recevoir la visite de S.E. M. l'Ambassadeur de Suisse en France les 3, 4, 5 et 6 mai.

Pour son arrivée au Havre le samedi 4 mai où, fait exceptionnel, le drapeau suisse flottait sur la façade de l'Hôtel de Ville, M. l'Ambassadeur accompagné de Mme Soldati, ainsi que du Premier Conseiller de l'Ambassade et de Mme Caillat, furent reçus par M. Monguillon, Maire du Havre, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, en présence de nombreuses personnalités représentant les autorités préfectorales, municipales, judiciaires, les diverses activités de la ville, de M. le Consul de Suisse et de nombreux compatriotes. Au préalable, M. l'Ambassadeur, accompagné de MM. Caillat et Jung, fit une visite de courtoisie à M. Rochet, Sous-Préfet du Havre.

La soirée fut consacrée à la colonie suisse. 70 personnes étaient présentes aux Salons Gravillais pour accueillir nos illustres hôtes. Au cours du repas, organisé par la Société Suisse l'Helvétia, M. Boesch, Président, remercia d'abord M. l'Ambassadeur et Mme Soldati d'avoir bien voulu nous honorer de leur visite. Après avoir rappelé les services éminents rendus par M. Soldati à notre pays, M. Boesch fit un récit fidèle de la vie de notre Société dans le contexte de la colonie suisse du Havre et de l'activité de notre ville, depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours.

M. l'Ambassadeur remercia à son tour M. Boesch, le félicita surtout d'avoir fait une rétrospective de l'Helvétia, sans parler de son vieillissement, remarqua que la Société reflète fidèlement l'évolution des sociétés suisses à l'étranger pendant les années écoulées, que l'on peut diviser en trois phases : essor, déclin et regain, en espérant que ce regain ira en progressant pendant les années à venir. M. l'Ambassadeur nous fit ensuite un exposé succinct de l'activité de la Suisse au sein des Organisations économiques dans le monde.

Le dimanche 5, ce sont nos compatriotes de la Basse-Normandie qui reçurent à Lisieux M. l'Ambassadeur et Mme Soldati, ainsi que M. et Mme Caillat et M. Jung.

De retour au Havre, dans la soirée, une réception offerte par M. le Consul et Mme Jung permit à M. le Maire, à M. le Sous-Préfet, au Corps consulaire, ainsi qu'aux membres des comités des sociétés suisses, de faire mieux connaissance

encore et de prendre congé de nos illustres hôtes.

Lundi matin, M. l'Ambassadeur effectua une visite du Consulat, de l'Institut de psychologie des Peuples, dont notre compatriote M. Miroglio est le directeur, et de la Maison de la Culture. Un déjeuner, offert par MM. les Présidents de la Chambre de Commerce et du Port Autonome du Havre, termina — ce lundi — la visite en Normandie du représentant du Gouvernement fédéral, visite favorisée par un temps très ensoleillé et dont nos compatriotes garderont le meilleur souvenir.

R. SCHWOB.

★ ★ ★

LISIEUX

Pendant son voyage en Normandie, notre Ambassadeur et Mme Soldati, accompagnés du Premier Conseiller d'Ambassade et Mme Caillat et de M. Jung, Consul au Havre, vinrent visiter les colonies suisses de Basse-Normandie, réunies à Lisieux le dimanche 5 mai.

Après une visite de courtoisie à M. Planty, Sous-Préfet, en présence de M. le D^r Bisson, député et maire de Lisieux, un repas amical réunissait près de 90 convives.

M. Kerwand, le nouveau président de l'Amicale des Suisses de Lisieux et des environs, fit tout d'abord, avec émotion, l'éloge de notre regretté M. Louis Bielmann, dont la vie peut être citée en exemple à tous.

Il souhaita ensuite la bienvenue à M. l'Ambassadeur, le remerciant de sa visite et fit comprendre combien il était difficile de garder le contact et surtout de réunir tous les Suisses d'un territoire, sans grandes villes, qui s'étendrait chez nous de Genève à Lucerne et de Porrentruy à Interlaken.

Il précisa également les relations ouvertes et même amicales existant maintenant entre le consulat et les divers groupements de la région.

Ceux-ci sont présidés dans le Département de la Manche par M. Derendinger aidé par l'inlassable Mme Pozzi, dans l'Orne par M. Burki, à Caen et environs par M. Strubin et Lisieux et environs et une partie de l'Eure par M. Kerwand.

Pendant le repas, le Groupe folklorique de la Maison des Jeunes de Lisieux en costumes et coiffes de la région, ont présenté des danses et chants, et furent chaleureusement applaudis par toute l'assistance.

La réunion s'est terminée par un vibrant Cantique suisse en souvenir du pays lointain et une « Marseillaise » en l'honneur de la belle France, si hospitalière.

L'HARMONIE MUNICIPALE DE LAUSANNE REMPORTE DEUX PREMIERS PRIX AU FESTIVAL DE MUSIQUE DE MONTPELLIER

« Nous sommes heureux d'adresser à nos amis suisses nos très vives félicitations et de leur dire combien nous avons été impressionnés par la tenue et la qualité musicale de leur bel ensemble. » Ainsi s'exprime le grand quotidien MIDI LIBRE en publant le palmarès du festival de musique organisé par l'« Etoile bleue » de Montpellier, le dimanche de Pentecôte 2 juin et auquel participèrent 20 musiques dont deux venues d'Espagne et une de Heidelberg (All.), ville jumelée avec Montpellier. Chacune des formations obtint un joli succès et contribua à la réussite de cette manifestation organisée tous les deux ans. (En 1961, l'Union instrumentale de Payerne y avait remporté un premier prix avec médaille d'or).

Si nous — Suisses de France — ayons l'occasion d'être fiers du succès éclatant obtenu par nos compatriotes de Lausanne, nous le devons à M. Edmond Leresche, Président de la Société suisse de bienfaisance de Montpellier et commissaire spécial du festival. Il n'avait pas hésité à faire le déplacement à Lausanne pour prendre contact avec les dirigeants de l'Harmonie et c'est lui qui assura, avec un talent et un dévouement exemplaires, un séjour en tous points agréable aux 67 musiciens et leurs 24 accompagnants, depuis leur arrivée samedi matin jusqu'au lundi 3 juin, jour de leur retour au pays.

Le samedi matin, nos amis furent conduits à Palavas-les-Flots au bord de la Méditerranée où quelques braves n'hésitèrent pas à faire trompette sous le soleil du Midi. A 17 h, ce fut un défilé en ville et réunion devant le Grand Théâtre où les musiques venues de l'étranger donnèrent une aubade. L'Harmonie de

Lausanne exécuta la « Marche Vaudoise » de Dalcroze, suivie de « Sac au dos ». La foule soulevée d'enthousiasme applaudit chaleureusement et la majorité des hommes se découvrait au passage de notre drapeau suisse.

Dimanche matin — mais citons encore le « MIDI LIBRE » : « l'Harmonie municipale de Lausanne a « eu la délicate pensée d'aller rendre hommage aux victimes françaises des deux dernières guerres. » Accompagnée de ses dirigeants et « de notre concitoyen M. Leresche, « qui fut pour beaucoup dans la « venue de ses compatriotes, l'Harmonie s'est rendue au monument « aux martyrs de la Résistance, puis « au monument aux Morts où deux « gerbes de fleurs ont été déposées « en son nom par deux jeunes Vaudoises en costume régional. L'Harmonie a ensuite exécuté l'Hymne suisse et la « Marseillaise » avec « une ferveur qui souleva l'émotion « de toutes les personnes présentes. » Nous ajoutons notre profond merci à nos amis de Lausanne d'avoir ainsi exprimé notre fraternelle sympathie à la France. A midi un vin d'honneur fut offert par la Municipalité au grand Théâtre et le déjeuner en commun au « Sporting » contenta tout le monde.

Le Festival se déroula de 14 h à 19 h au Parc des Sports en présence de plus de 4.000 spectateurs. Chacune des musiques exécuta un morceau de son choix ; l'Harmonie de Lausanne joua « Joyeux bandits » de Suppé. Suivit alors un concours de marche, chacune des formations faisant le tour du terrain en jouant. La tenue impeccable de l'Harmonie fit sensation et son directeur, M. Cassinotti, reçut des félicitations dont celle du directeur de la musique de Heidelberg. Elle obtint une autre ovation après avoir joué la « Marche de la Légion » en l'absence d'une musique militaire. Enfin, toutes ensemble les 20 musiques (un millier de musiciens) interprétèrent

« Paris-Belfort » et la « Marseillaise ». Toute l'assistance debout applaudit frénétiquement.

Une soirée récréative au « Sporting » clôtura cette journée qui comptra parmi les plus belles dans les mémoires de l'Harmonie municipale de Lausanne. Qu'il nous soit permis d'exprimer nos vifs remerciements à son Président, M. André Blanchoud, son Vice-Président, M. Bohnenblust-Carrel et à son directeur, M. L. Cassinotti, sans oublier notre compatriote Edmond Leresche, artisan de cette magnifique réussite.

J.-P. A. (Nîmes).

MULHOUSE

LA SOIREE DE LA CHORALE MIXTE DU CERCLE SUISSE HYMNES A LA JOIE

La chorale mixte du Cercle suisse de Mulhouse dont le président est M. Fritz Laeng et le directeur M. Paul Widmer, a organisé, dans la salle de la chorale Harmonie, son deuxième concert. Un concert qui a été, à tous égards, d'une parfaite tenue et auquel a assisté un public de mélomanes au nombre duquel les représentants de la colonie suisse de Mulhouse étaient, cela va sans dire, les plus nombreux.

M. Laeng se plut à saluer l'assistance et tout spécialement MM. Scalabrino, consul de Suisse, Kunz, ancien consul, d'Orelli, président du Cercle suisse de Mulhouse, Willy Bigler, président de la chorale Concordia, Nussbaumer, président de la fanfare mennonite de Pfäffikon, Leiber et Eckling, délégués de la chorale Harmonie, Schaltenbrant, président du Cercle suisse de Saint-Louis.

La chorale mixte — placée sous la direction nuancée et talentueuse de M. Paul Widmer — avait notam-

COUVERTURE-PLOMBERIE - Installations sanitaires

Louis MAGNENAT

Ateliers : 19, passage Foubert

Bureaux : 4 bis, rue des Peupliers

PARIS-13^e

Tél. : GOBelins 22-12 - N° d'Ent. 333.75.113.0065
R.M. Seine 43.416 - C.C.P. 7220-10

ment inscrit à son programme « L'Ave Verum » de Mozart et « L'hymne à la nuit » de Rameau. L'ensemble choral mit en évidence tant l'homogénéité qui est sienne que la subtilité d'exécution et l'intelligence qui y préside. Les soli, P. Widmer et Mme Moeglin furent particulièrement appréciés. « Présage du printemps » de Mendelsohn, « In der Fremde » de Sutter, le

« Ranz des vaches », harmonisé par Carlo Boller (soliste : M. F. Laeng), constituaient les autres pages du répertoire de la chorale.

A noter encore l'excellente interprétation que le ténor P. Widmer a donnée de l'« Adélaïde » de van Beethoven, le solo de trombone de R. Widmer et la manière délicate dont M. Humbert, pianiste, rendit la composition de Francis Thomé

inspirée d'un « simple aveu » très fleur bleue.

M. Paul Kaiser, animateur discret, sut avec tact et esprit lier la présentation des différentes exécutions chorales. Et le bouquet de fleurs que reçut, en fin de soirée, le directeur de la chorale, M. P. Widmer, était bien à l'image de cette manifestation tout empreinte de charme, de délicatesse et de clartés dansantes.

★ ★ ★



Auslandschweizer-«Home» in Dürrenäsch

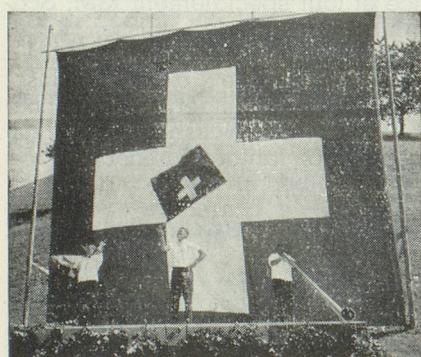
Das Auslandschweizer-«Home»-Dörfli im Dorf Aargau/Schweiz

«Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenäsch

Le «Home», «le petit village» dans le village Argovie/Suisse

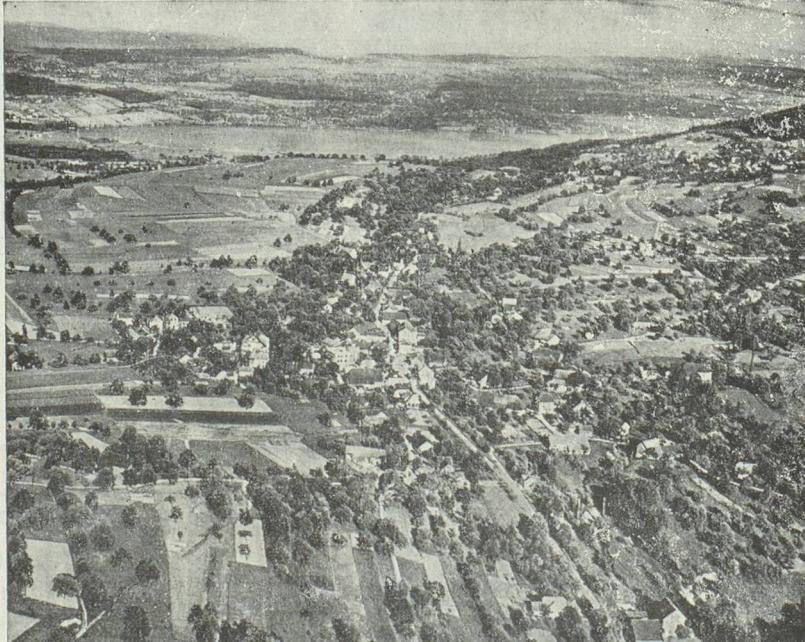
Flugaufnahme von Dürrenäsch mit Blick auf den Hallwilersee. In die sem schönen, typischen Schweizer Dorf, inmitten herrlicher Obst- und Blumengärten, liegen die verschiedenen komfortablen Häuser des

«Home». Hier erleben Sie zu jeder Jahreszeit im Kreise der «Home»-Familie Ihre Heimat in gemütlicher Atmosphäre und ländlicher Romantik.



Unsere lieben «Home»-Gäste freuen sich, auch dieses Jahr in ihrer Heimat die 1.-August-Feier anlässlich des traditionellen «Home»-Ausfluges mit Fahrt auf dem Vierwaldstättersee zu erleben.

Nos chers hôtes du «Home» se réjouissent à l'idée de participer cette année aussi à la fête nationale du 1er Août dans leur patrie, à l'occasion de la traditionnelle course du «Home» sur le lac des Quatre-Cantons.



Das «Home» ist das ganze Jahr geöffnet. Verlangen Sie Prospekte und «Home»-Programm bei Ihrem Konsulat oder direkt beim Sekretariat des Auslandschweizer-«Home» in Dürrenäsch (Aargau - Schweiz).

Le «Home» est ouvert toute l'année. Demandez des prospectus et le programme du «Home» à votre consulat ou directement au Secrétariat du «Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenäsch (Argovie - Suisse).

«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie